



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

site Internet

Question écrite n° 71588

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales de lui donner des indications sur les dépenses de communication sur Internet engagées par ses services. Il souhaite notamment connaître le montant, pour 2009, des dépenses destinées à accroître la visibilité de la communication institutionnelle de son ministère sur Internet, comme par exemple l'achat de mots clés ou l'utilisation d'autres techniques destinées à améliorer le référencement sur les moteurs de recherche.

Texte de la réponse

La délégation à l'information et à la communication du secrétariat général du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, a dépensé, en 2009, treize mille neuf cent cinquante euros afin d'accroître la visibilité de la communication institutionnelle sur son site Internet. Ces dépenses correspondent essentiellement à la passation d'un marché, d'un montant de treize mille quatre cents euros, avec une société spécialisée dans l'optimisation du référencement naturel. Le reliquat de quatre cent cinquante euros concerne l'ouverture d'une photothèque en ligne, sur le site flickr.fr, et l'achat de noms de domaine pour le site dédié à la réforme des collectivités territoriales, nommé www.lareformedescollectivites et doté des extensions .fr/, .com/, .eu/, .net/, et.org/, pour respectivement deux cent vingt et deux cent trente euros.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71588

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1587

Réponse publiée le : 27 avril 2010, page 4772